

RESOLUTION URGENTE

| | |
|---------------|---|
| Auteur | Emmanuel Amoos, AdG/LA, Stéphane Ganzer, PLR, Sidney Kamerzin, PDCC, et Thierry Largey, Les Verts |
| Objet | Le Parlement valaisan soutient les différents événements du 14 juin 2019, en lien avec la commémoration de la grève de 1991 |
| Date | 11.03.2019 |
| Numéro | 7.0104 |

Actualité de l'événement

Les médias ont largement abordé les différentes manifestations des femmes pour revendiquer une égalité. Celles-ci sont perçues de manières différentes, en fonction des communes. Preuve en est la réaction des polices sédunoise et montheysanne.

Imprévisibilité

Comment peut-on s'imaginer avoir des réactions diamétralement opposées de la part de polices face à des situations totalement similaires?

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Même si pour certains cette égalité est déjà acquise, il est nécessaire que le message politique soit clair et engagé. Les différents événements du 14 juin doivent s'appuyer sur une position claire du Grand Conseil.

Depuis plusieurs mois, des femmes se mobilisent dans toute la Suisse pour l'égalité, contre le sexisme et toutes les formes de violences faites à leur égard. Elles s'organisent dans leur foyer et sur leur lieu de travail, où elles seront nombreuses à mener des actions voire à faire grève le 14 juin 2019.

Dans le canton du Valais, un collectif s'est constitué: malgré les discours et un article de la Constitution fédérale, l'égalité n'est toujours pas réalisée !

En 1991, la grève des femmes a secoué le pays et permis d'obtenir des résultats concrets comme la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes, un congé maternité, le bonus éducatif dans l'AVS, etc.

En 2019 un nouvel élan est nécessaire! Celui-ci devra permettre de promouvoir l'égalité dans le monde du travail (salaires, congé parental, temps partiel pour toutes et tous) mais aussi dans le travail domestique, éducatif et des soins. Lutter contre le sexisme, les stéréotypes et contre toutes les formes de violence est un impératif absolu dans une société civilisée.

Pour qu'une telle évolution prenne corps, il est nécessaire que l'ensemble de la société s'implique. Le message politique doit être clair et engagé.

L'année dernière, le bureau de l'égalité du Valais a célébré ses 25 ans. Son postulat de départ était et reste qu'il ne saurait y avoir de discriminations dues au sexe dans tous les domaines qui constituent la vie de la communauté valaisanne, et que la femme doit bénéficier de droits égaux et de possibilités d'épanouissement identiques à celles de l'homme.

Conclusion

Par cette résolution, le Parlement valaisan, à l'instar du Parlement jurassien, souhaite soutenir les différents événements du 14 juin 2019, en lien avec la commémoration de la grève de 1991 et réaffirmer son engagement en faveur de l'égalité.